

EN FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
CONTINUE

# BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

**(BP REA)**  
(période octobre à juin)

## Objectifs de la formation:

- conduire et valoriser les productions alimentaires, non alimentaires et services
- Préserver les sols, la ressource en eau et de la biodiversité fonctionnelle
- Organiser le travail, gérer les ressources et les relations humaines
- Gérer et administrer l'entreprise agricole
- S'adapter à des enjeux territoriaux particuliers (UCARE)

## Le BP REA

- Diplôme de niveau 4
- Destiné aux personnes souhaitant s'installer en agriculture
- Il octroie la capacité professionnelle agricole permettant de prétendre à l'installation aidée (DJA)
- salarié hautement qualifié



**Taux de réussite : 100 %**



**Taux de satisfaction : 5,5/10**



**Taux d'insertion : 100 %**

## Modalités pédagogiques :

Cours théoriques, travaux pratiques, témoignages et visites.

## Plateaux Techniques :

- L'utilisation de plateaux techniques, (exploitation agricole, atelier de transformation, parcelle de maraîchage, exploitation horticole)
- du centre de ressource, salles informatique

# CONTENU DE FORMATION

## Blocs de compétences

(la validation de l'ensemble des modules permet l'obtention du diplôme)

Le BP REA est délivré après obtention des 5 Unités Capitalisables (UC) et 2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE)

Modules	Contenus	Volume Horaire
UC1	Se situer en tant que professionnel	70 h
UC2	Piloter le système de production	108,50 h
UC3	Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	294 h
UC4	Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	171,5 h
UC5	Valoriser les produits ou services de l'entreprise	129,5 h
UCARE 1	Transformation alimentaire ou Aviculture	105 h
UCARE 2	Agroéquipement ou Petits Fruits	70 h

**En fonction de la demande :** Possibilité d'établir un plan de formation avec les modules ou les blocs de compétences souhaités

## ACCEDER A LA FORMATION

formation Continue	
Durée	1200 h (environ) de formation minimum dont 8 semaines en entreprise, une session par an d'octobre à juin
Public	Salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise
Financement	Coût de la formation : 7,00 à 15,00 euros/h. Se rapprocher du centre de formation afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération
Conditions d'admission Prérequis	Nous contacter
Repas accessibilité	Possibilité de restauration Le centre intègre la démarche H+ Nous contacter

## NOUS CONTACTER

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

BP 70024 - 63370 Lempdes

Téléphone: 04. 73. 91. 63. 04

[cfppa.marmilhat@educagri.fr](mailto:cfppa.marmilhat@educagri.fr)

## S'informer

[www.cfppa.marmilhat.fr](http://www.cfppa.marmilhat.fr)

[facebook.com/cfppa63](https://www.facebook.com/cfppa63)

*Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur*

